

CHARTRE RSE

Notre société ATALIA Certification prend des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de l'entreprise et de ses services.

La présente charte témoigne de notre volonté de promouvoir l'application des principes de RSE et de développement durable auprès de nos salariés, auditeurs, fournisseurs, sous-traitants et de nos clients selon une démarche d'amélioration permanente. En interne, de multiples initiatives sont prises afin de sensibiliser nos collaborateurs sur les trois enjeux du Développement Durable et de la RSE : le Social, l'Environnement et l'Économie.

1) Au niveau de nos collaborateurs

La prévention des risques au travail

La sécurité et la santé de nos collaborateurs est « la » priorité de la société ATALIA Certification. Tous nos collaborateurs sont impliqués, dans la démarche de prévention des risques et les actions d'amélioration ; Document Unique, sensibilisation aux règles de sécurité, protection collectives et individuelles (sur site client), formations réglementaires, ... au bureau et aussi sur site client.

Mailys Godet est notre responsable sur le plan sécurité.

Le bien-être des salariés : ATALIA Certification s'est construite sur des valeurs de responsabilité sociale pour contribuer à l'épanouissement personnel et professionnel de ses employés. À ce titre, nous avons mis en place un certain nombre de mesures participant au bien-être de nos employés. Un plan d'intéressement sur les bénéfices de la société, tickets restaurants, postes de travail aménagés...

Responsabilité sociale de l'entreprise

L'égalité des chances, la non-discrimination

Nous respectons et appliquons le principe de non-discrimination dans toutes les étapes de gestion des « Ressources Humaines » que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement, la rémunération ou la promotion professionnelle des collaborateurs.

Nous privilégions l'embauche d'alternants après une formation sur nos métiers

Chaque mois, nous invitons l'ensemble des salariés à un rendez-vous collectif pour consolider l'adhésion des collaborateurs.

Déplacements

Les salariés sont invités à utiliser les transports en commun, le covoiturage ou le vélo pour leur déplacement domicile – travail

Environnement

Pour encourager la responsabilité environnementale des salariés, une charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE), ainsi qu'un guide d'écoresponsabilité consacré aux gestes écologiques à adopter au travail, sont distribués à tous salariés et une évaluation annuelle est réalisée

Communication de notre démarche RSE

Un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos emails invite le destinataire à ne pas imprimer le courriel pour contribuer au respect de l'environnement.
« Pensez à l'environnement. N'imprimez ce courriel que si vous en avez vraiment besoin. »

Sur le plan communication interne nous nous appuyons sur le journal interne, les échanges directs collaborateurs- direction et les réunions de travail

Notre charte RSE est à cet effet directement visible sur notre site Internet.
Chaque salarié est sensibilisé à notre politique de responsabilité sociale et environnementale grâce à une stratégie claire et des objectifs atteignables.

Parrainage

Nous soutenons des associations locales et toutes mission humanitaire dans les pays étrangers

2) Au niveau de nos auditeurs

Une charte de l'auditeur intègre les valeurs RSE, le déplacement en transport en commun est une obligation lorsque possible.

- ✓ Charte de l'auditeur
- ✓ L'auditeur Voyageur

3) Au niveau de nos Clients

Nous sommes respectueux de la demande client et chaque client à un interlocuteur privilégié
Une procédure pour les plaintes, réclamation, ou appels est en place et disponible sur notre site

4) Au niveau de nos fournisseurs et prestataires

Nous sélectionnons des fournisseurs justifiant une démarche RSE ou ISO
Sara VARSABA est notre coordinatrice RSE